

HAND ACTU

IDF

l'actualité du handball francilien
n°11 - 25 août 2017

LIGUE ÎLE DE FRANCE

FFHANDBALL



informations mutation

ATTENTION DANGER !

Mesdames, Messieurs les président(e)s, bonjour.

Nous vous rappelons, ci-après, l'article 52 des règlements fédéraux :

52 PROCÉDURE GÉNÉRALE DE MUTATION

52.1 Initialisation

La procédure de mutation est initialisée par le nouveau club principal du demandeur selon la procédure informatique en vigueur.

52.2 Avis de changement de club

L'avis de changement de club pré-renseigné est envoyé automatiquement par courrier électronique (sur leur boîte officielle) :

- au club quitté (la date d'envoi dans la boîte officielle du club est archivée et la lecture du courrier peut être vérifiée) pour signifier la démission du licencié :
- à la ligue dont dépend le club quitté ;
- à la FFHB ;
- à la ligue du club d'accueil ;
- au club d'accueil.

La date d'envoi de cet avis est la date de transmission par le club d'accueil, du dossier complet de demande de mutation.

Le dossier est considéré transmis complet :

- après téléchargement du dernier des documents administratifs nécessaires (justificatif d'identité, document médical, titre administratif, et tous documents requis par la réglementation),
- après que le club a validé informatiquement la demande de licence (création, re-nouvellement ou mutation),
- après transmission des éventuels paiements requis par la réglementation.

En synthèse, tant que la ligue n'a pas reçu le règlement relatif à chaque dossier de mutation (cf. dernier alinéa ci-dessus), la mutation ne peut être validée.

Je constate ce jour qu'une centaine de dossiers sont en souffrances à Bondy, et cela malgré les relances, par courriel et par téléphone de Pascal et Myriam chargés du dossier. Et, quotidiennement, de nouveaux dossiers arrivent incomplets de ce point de vue du règlement des droits de mutation.

Je demande aux clubs concernés par cette problématique de faire le nécessaire afin de régulariser leur situation car :

- elle met en danger leur fonctionnement sportif de début de saison,
- elle impacte trop fortement les activités de notre secrétariat, évidemment très chargé par ailleurs en cette période de lancement de la saison 2017-2018.

Je vous remercie bien vivement de vos bons soins et vous souhaite un excellent redémarrage de vos activités après cette pause estivale.

Georges POTARD
Président ligue Île-de-France

sommaire

Informations administratives

- rappel du règlement mutations p. 1
- information Gest'hand p. 2
- compte-rendu de réunion du BD (26/06/2017) p. 2

Hommage

- disparition Marc Méjean p. 5

Excellence sportive

- Résultats des sélections nationales jeunes et des Franciliens concernés p. 6

Commissions

- arbitrage (rappel des stages de début de saison) p. 8

Offre promotion Hummel

- offre spéciale partenariat ligue p. 9

Nous adressons nos plus vives félicitations à nos athlètes sélectionnés cet été dans les différentes équipes de France jeunes (cf. page 6).

Nous les réunirons prochainement avec leurs présidents de clubs au siège de la ligue, pour une séance de félicitations bien méritée.

G. POTARD



FFHANDBALL

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

34 rue Henri-Varagnat - 93140 Bondy

tél : 01 48 48 48 81

5800000@ffhandball.net

www.handball-idf.com

facebook : ligueIDFhandball

twitter : @IdFhandball

1) L'ADRESSE EMAIL DU LICENCIÉ

Beaucoup d'adresses email sont incorrectes (ornage.fr ou lieu de orange.fr ou homail.com au lieu de hotmail.com etc.). Ceci provoque un nombre important de mails d'erreur lors de l'envoi de la qualification des licences, ou de l'envoi de conclusion match au correspondant d'équipes, ou au technicien d'équipe). Conséquence : les robots des différents hébergeurs nous considèrent comme spammeur.

Un dispositif de vérification des adresses email a donc été mis en place cet été mais cette procédure a été désactivé temporairement au vu des réactions fin juillet, la FFHandball ayant « mal communiqué » et son action ayant été incomprise.

Le dispositif de vérification des adresses email n'a pas été mis en place pour importuner ni les licenciés ni les clubs ! Mais cette procédure est très importante, à moins de prendre à nouveau le risque d'envoyer des mails en SPAM et nous retrouver dans la même situation qu'avec l'ancien domaine (hand-france.eu), et tous les mails seront classés en indésirables.

C'est pourquoi la procédure est remise en place à compter du 30 août pour toutes les licences non finalisées et non validées à cette date : merci d'en prendre bonne note et d'informer vos licenciés.

Concrètement comment ça se passe ?

Pour finaliser une licence il faut que l'adresse email soit validée par confirmation. Si ce n'est pas le cas, impossible de finaliser la demande.

2) LE CERTIFICAT MÉDICAL

Vérifiez que le CM 2016-2017 comporte toutes les informations nécessaires : nom, prénom, date de naissance, apte à la pratique du sport (ou du handball) en compétition ou en loisir.

Si ce n'est pas le cas vous devez réclamer et télécharger un nouveau certificat médical daté à posteriori du 1^{er} juin 2017. Dans ce cas-là le licencié n'a pas d'attestation au QS à fournir.

Lorsque le certificat médical 2016-2017 est présent et correct : ce n'est pas la peine de le «re-télécharger» il suffit juste de télécharger le questionnaire santé (sinon merci de vous référer au message de la page d'accueil Gest'hand pour revenir à la situation d'origine).

Lorsque vous ne voyez pas le certificat médical alors que le licencié avait une licence pratiquante la saison dernière, il faut supprimer la demande de licence (en ouvrant la licence en bas à gauche de la page), et vous refaites la licence, les pièces justificatives de l'an dernier vont s'afficher.

3) LA PHOTO

Un outil de « recadrage, rotation » a été mis en place : pensez à l'utiliser car il serait souhaitable de mettre les photos en mode portrait (rotation), au format du cadre et centré.

4) LA SAISIE CORRESPONDANT ÉQUIPE EST IMPOSSIBLE

La condition pour correspondre : avoir un numéro de téléphone ! La saisie sera impossible si ce champ n'est pas renseigné.

5) LES SALLES

La sous-commission des Statuts et Règlements (Équipements) a fait un nettoyage des salles saisies plusieurs fois (suppression des doublons...). Si vous ne retrouvez pas votre salle pour saisir les conclusions de matchs, faites une demande au support pour que celui-ci rattache la seule salle existante conservée dans Gesthand correspondant à votre club.

6) SUPPORT TICKET

Ce service permet de gérer les problèmes rencontrés informatiquement.

Il n'a pas vocation à répondre aux questions qui ne sont pas de sa compétence, tels que les exemples ci-dessous :

- règlementation (type de licence, date butoir des conventions, catégorie d'âge...)
- la date d'un match
- pourquoi mes arbitres ne sont pas désignés,
- obtenir un numéro de téléphone...

Pensez à interroger les responsables des commissions concernées (personnels ou élus des comités, ligues ou fédération) : ils ont les réponses à ces questions.

7) MATCHES AMICAUX DANS GEST'HAND

Vous pouvez saisir votre rencontre en allant dans l'onglet « compétitions », puis « matchs amicaux » et vous renseignez le formulaire : vous pourrez ainsi remplir une FdM.

Rappel : la FdMe des matchs amicaux est importante en cas de déclaration d'accident.

La procédure :

- le club crée le match amical dans GH (selon le niveau de jeu),
- le comité, la ligue, ou FFHandball valide le match amical
- le club peut alors saisir la conclusion de match dans l'agenda des rencontres
- la FDME sera accessible dans le logiciel de FdMe, après importation de vos données.

8) LES PRINCIPAUX CHANGEMENTS DE GEST'HAND EXTRACTION

- GH extraction a été repensé pour proposer les exports de toutes les saisons depuis 2015-2016.
- Dans le menu « Archives » il est possible de retrouver toutes les feuilles de matchs depuis 2005-2006.

compte-rendu de réunion du bureau directeur

réunion du 26 juin 2017 au siège de la ligue Île-de-France (Malakoff)

Présents : M^{mes} Monique ANSQUER, Nathalie LASSALLE, Dominique PALLUAU – MM. Jean-Michel GERMAIN, Robert LAFOND, Robert NICOLAS, Georges POTARD

Invités : M^{me} Marie-José GAUDEFRY & M. Jean-Philippe MENNESSON

Absents excusés : M. Jean-Marie LASSALLE

1 – QUALIFICATION DES LICENCES PAR LES COMITÉS

La modification du circuit de qualification des licences s'inscrit, dorénavant, dans le cadre défini par le projet de convention suivant, en cours de ratification par les comités et la ligue.

CONVENTION POUR LA QUALIFICATION DES LICENCES SUR LE TERRITOIRE FRANCILIEN & PAIEMENT DES LICENCES

1. Contexte

Le comité territorial de la ligue Île-de-France, réuni le 13 mai 2017, constatant que le volume des licences à valider en début de saison sur le territoire francilien, soit plus de 50 000 maintenant, entraîne une charge de travail au niveau de la ligue qui ne permet pas d'assurer une régularisation des dossiers suffisamment rapidement, a décidé à compter de la saison 2017-2018 d'un nouveau processus de la qualification des licences.

2. Délégation

Le président de la ligue délègue à chaque président de comité, à partir de la date de la signature de la présente convention, le pouvoir de qualifier les licences de son comité.

3. Périmètre de la convention

La présente convention ne concerne que les renouvellements et les créations de licences. Sont donc expressément déclarés hors périmètre :

- la totalité des dossiers de mutations,
- les dossiers relevant réglementairement de la compétence de la FFHandball (étrangers, joueurs professionnels, transfert international, etc.), que seule la fédération est autorisée à qualifier.

4. Mise en œuvre de la convention

Rappel des modalités de traitement des licences (sur tous ces points : voir la réglementation fédérale et tenir compte des évolutions du dispositif décidés par la fédération).

1. Le club saisit une demande que ce soit pour une création y compris en cas de transfert international, un renouvellement ou une mutation dans Gest'hand avec le nom du licencié.
2. Le licencié renseigne et finalise sa demande de licence ou de renouvellement.
 - Pour un renouvellement, il renseigne la date de son certificat médical produit après le 1^{er} juin de l'année N-1, remplit et conserve son questionnaire de santé strictement confidentiel et fournit au club l'original de l'attestation de santé complétée et signée. Une seule réponse positive sur l'un des items du questionnaire de santé entraîne la production d'un nouveau certificat médical.
 - Pour une création, il renseigne la date de son certificat

médical qui devra être postérieur au 1^{er} juin de l'année en cours et le fournit à son club. Il télécharge les documents manquants avant de finaliser sa demande.

Les documents nécessaires peuvent être selon les cas : pièce d'identité, photo, titre de séjour, autorisation de travail, autorisation parentale. Il atteste avoir pris connaissance des documents relatifs à l'assurance RC, aux options et aux garanties IA.

3. Le club vérifie et valide la demande de licence ou de renouvellement. Il conserve les originaux du certificat médical et de l'attestation de santé.

4. Le comité d'appartenance du club vérifie le dossier, si celui-ci est complet et de sa compétence, il qualifie la licence.

5. Contrôle interne

Afin d'éviter et de prévenir tout dysfonctionnement qui pourrait être préjudiciable à l'égalité de traitement et à l'équité, dont les signataires sont responsables de l'application, les mesures de contrôle interne suivantes seront mises en œuvre immédiatement.

5.1 Dans chaque comité

Le secrétaire général du comité contrôlera la conformité des dossiers de licences, créations et renouvellements, en effectuant des sondages hebdomadaires dans la période s'écoulant entre le début de chaque saison et la fin novembre.

Dix dossiers précédemment validés par les services du comité seront prélevés au hasard et contrôlés.

La liste des dossiers vérifiés chaque semaine, soulignant les éventuelles anomalies constatées, sera transmise par le comité au secrétariat de la ligue, chaque semaine après la vérification.

Chaque président fera son affaire, avec son personnel dédié, de lui donner les instructions de redressement et la mise en œuvre d'éventuelles sanctions qu'il décidera.

5.2 À la ligue

Le secrétaire général de la ligue contrôlera la conformité des dossiers de licences, créations et renouvellements, en effectuant des sondages hebdomadaires dans la période s'écoulant entre le début de chaque saison et la fin novembre.

Dix dossiers par département, précédemment validés par chaque comité, sont prélevés au hasard et contrôlés.

La liste des dossiers vérifiés chaque semaine, soulignant les éventuelles anomalies constatées, sera transmise par la ligue aux secrétariats des 8 comités départementaux, chaque semaine après la vérification.

Le président de la ligue fera son affaire, avec son personnel dédié, de lui donner les instructions de redressement et la mise en œuvre d'éventuelles sanctions qu'il décidera.

6. Paiement des licences

6.1 Saison 2017-2018

Pour la saison 2017-2018, le dispositif ex ante de vente et de paiement des licences reste en vigueur.

6.1.1 Sur l'ex-périmètre PIFO

La ligue facture chaque comité qui fait son affaire de sa propre facturation aux clubs dépendant de son territoire.

Le règlement des licences par la ligue à la fédération se faisant par prélèvement automatique, par dixième mensuel à partir du mois de septembre jusqu'au mois de juin suivant, et sur la base du nombre de licences arrêté à la fin de la saison écoulée, le règlement des licences par les comités à la ligue s'effectue

au même rythme, à la même temporalité et sur la même base. Une balance effectuée à chaque fin de saison permet de procéder au règlement des soldes des comptes de chaque comité.

6.1.2 Sur l'ex-périmètre IFE période transitoire

La ligue facture directement les clubs.

Comme cela a été indiqué aux clubs lors de notre assemblée générale ordinaire du 17 juin dernier, le règlement des licences par la ligue à la fédération se faisant par prélèvement automatique, par dixième mensuel à partir du mois de septembre jusqu'au mois de juin suivant, et sur la base du nombre de licences arrêté à la fin de la saison écoulée, le règlement des licences par les clubs de l'ex-périmètre IFE à la ligue s'effectuera au même rythme, à la même temporalité et sur la même base.

Ce processus remplacera le rythme de 3 tiers par saison précédemment pratiqué. Ainsi, la trésorerie des clubs sera ménagée et, afin d'être totalement en phase avec cette trésorerie des clubs, la première mensualité desdits clubs sera fixée à la fin octobre. Une balance effectuée à chaque fin de saison permettra, comme précédemment, de procéder au règlement des soldes des comptes de chaque club.

Une note explicative précise sera diffusée avant le début de la saison.

6.2 Saison 2018-2019

Le comité territorial du 13 mai s'est accordé pour unifier le mode de paiement des licences en adoptant, dès la saison 2018-2019, la facturation par la ligue de chaque comité qui fera alors son affaire de sa propre facturation aux clubs dépendant de son territoire.

7. Évaluation du dispositif – sanctions

En plénière, sous le pilotage du secrétaire général de la ligue, l'ensemble des secrétaires généraux de la ligue et des comités procéderont chaque fin de saison à une évaluation du dispositif et produiront un rapport succinct de la situation constatée. Qu'ils diffuseront aux 8 présidents de comités et à celui de la ligue.

En cas de dérapage important (fraudes notamment), la ligue pourrait retirer sa délégation à l'un ou l'autre des participants concernés.

Un code d'intervention sera diffusé à chaque comité => Pascal Guille est chargé de cette diffusion contre présentation par chaque comité de la liste des deux personnes localement habilitées.

Le secrétaire général suit la régularisation de la convention par les présidents de comité et sa mise en œuvre.

2 – SUBVENTIONS DE LA REGION ÎLE-DE-FRANCE

- Subvention 2016 Conseil Régional IDF : La demande de paiement de solde de la subvention du Conseil Régional n'ayant pas été diligentée fin 2016 par l'ex administration IFE, le Président de la ligue a organisé les démarches auprès de l'organisme consulaire afin de régulariser le dossier. Malheureusement, sur la partie « formation », soit 56 000 euros demandés, 6 dossiers pour 21 000 euros n'ont pu être présentés pour non-exécution.
- Subvention 2017 Conseil Régional IDF : Notre demande 2017 (111 900 euros pour la formation et 200 000 euros pour le développement) devrait être soumise à la commission régionale en juillet et si accord un acompte sera versé en septembre. [Nota dernière minute : notre dossier a été accepté par la Région].

3 – VIE DE LA LIGUE

- Le site internet de la ligue est opérationnel : rendez-vous à tous sur www.handball-idf.com. Nicolas Hachette, chargé de la gestion au quotidien du site, sera formé par le prestataire. On rappelle que l'élue responsable est Isabelle Pénafiel. Marc Énard participe. Validation des informations par le président de la ligue.
- Le Président demande qu'une opération de promotion de nos outils de communication soit diligentée auprès du public. Pour ceux qui sont abonnés et/ou utilisent ce moyen de communication, toutes les infos de la ligue figurent sur Facebook.
- Pour les prochaines AG de la ligue et/ou des comités, la ligue va étudier le principe d'achat d'un système de vote automatisé avec utilisation de « zapettes ». Le secrétaire général est chargé de présenter des devis.
- Le président a reçu la démission de M. Ange Torre de la commission territoriale de discipline pour raisons personnelles

4 – RETOURS SUR AG ET AUTRES POINTS

► Retour des AG départementales :

- Val-de-Marne : la ligue était représentée par Monique Anquer, vice-présidente chargée de l'emploi et de la formation. Bon accueil, AG sereine et conviviale, beaucoup de clubs présents, peu de questions concernant la ligue pendant l'AG (catégorie d'âge moins de 18 ans féminines, arbitrage)
- Hauts-de-Seine : la ligue était représentée par Dominique Palluau, vice-présidente en charge du projet féminin. Accueil sympathique avec 24 clubs représentés. Quelques questions sont ressorties :
 - Pourquoi 1 club qui n'aurait pas payé les 1000 pour un jeune du pôle n'a pas pu participer aux votes de l'AG ? Le président indique qu'il a déjà réglé cette question directement avec le président du club.
 - Pourquoi pour les délayages région faut-il fournir la liste des joueurs ? => Le président de la COC répondra.
- Val-d'Oise : la ligue était représentée par Monique Anquer, vice-présidente chargée de l'emploi et de la formation. Des questions sur Gest'Hand, les autres points concernant directement le comité.
- Seine-et-Marne : la ligue était représentée par son secrétaire général Robert Lafond. Très bonne ambiance avec accueil chaleureux. Les clubs s'interrogent sur la mise en place du paiement des arbitres « au cul du camion ».
- Essonne : la ligue était représentée par son président Georges Potard. AG sereine.
- Yvelines : la ligue était représentée par son président.
- Pour Paris, AG à venir.

► Retour AG régionale

Un *digest* précisant les points importants que sont la nouvelle facturation des licences, le paiement des arbitres concernant les clubs ex-territoire IFE et les nouveautés CMCD sera diffusé fin août.

- Modifications des statuts de la ligue, de son adresse et de son RI suite aux votes de l'AG => le SG est chargé du dossier.
- Le déplacement du personnel est en cours.
- Le numéro de téléphone de la ligue est le : 01 48 48 48 81 ou le 01 48 48 67 69
- Un organigramme sera diffusé à l'ensemble des clubs à la rentrée de septembre.

- Le SG est chargé d'établir un annuaire complet de la Ligue et de ses services.

► **Finances :**

- Le président rappelle au trésorier qu'il lui a demandé d'établir une situation de trésorerie allant jusqu'au 30 septembre.
- À partir de juillet ne doit subsister qu'une seule comptabilité
- Il est demandé au trésorier d'informer tous les fournisseurs et clients de la ligue de son changement d'adresse.
- Le président a demandé à tous les présidents de commissions de fournir au trésorier leurs prévisions budgétaires pour leurs commissions, avec une première mouture exigée pour fin septembre 2017.

► **Vie des pôles franciliens**

- Tarifs des pôles : il est rappelé que le coût moyen d'un athlète tourne autour de 10 000 euros tout compris (hébergement, encadrement, charges générales ligue). L'essentiel de la facture est pris en charge par le budget de la ligue soutenu par les aides du Conseil Régional IDF et le CNDS. La part dite des parents laissée à leur charge est fixée à :
 - Pôle d'accession masculin d'Eaubonne (CDFAS) : 3 500,00€
 - Pôles d'accession féminins de Chatenay-Malabry et CNSD (Fontainebleau) : 2 300€
 - Pôles d'excellence féminins et masculins : 2 800,00€

Ainsi, la part des parents est-elle limitée à environ 25/30 % du coût total. Dans ce contexte, on rappelle que les soutiens supplémentaires éventuels ne peuvent être qu'exceptionnels et réservés à des familles dont la situation véritablement nécessaire doit être montrée sur pièces.

N.B. : Les différences de traitement sur les sites d'accessions sont dues à des conditions locales différentes et à des décisions politiques prises par l'ex life côté filles et ex pifo côté garçons. Nous visons au fil des prochaines saisons à homogénéiser ces tarifs.

- Claudia Cordani assurera, entre autres, le secrétariat des pôles franciliens (sites d'accession et d'excellence masculins et féminins et le suivi financier.

► **Développement**

- N. Lassalle réunira le 27/6 à Bondy la commission développement et service aux clubs.
- Réunion le 5/7 à la FFHB sur la préparation de l'Euro 2018.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h20.

La prochaine réunion du bureau directeur est fixée au 4 septembre 2017 à 18 h 00 au siège de Bondy




Georges POIRARD
Président



Robert LAFOND
Secrétaire Général

Hommage



C'est avec tristesse que nous avons appris le week-end dernier le décès à 61 ans de Marc MÉJEAN, figure du handball francilien et du grand Gagny notamment.

Marc, tout jeune, avait joué à Montfermeil avant d'être formé à Villemomble Sports Handball.

International, il porta 32 fois le maillot bleu de l'équipe de France de 1978 à 1982.

En 1979 cet arrière gauche de talent et d'une rare élégance rejoignait la grande équipe de handball de l'USM Gagny pour conquérir trois titres de champion de France (1981, 1982 et 1985).

Ses obsèques se sont déroulées ce vendredi 25/08.

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don au service d'immuno-hématologie de l'hôpital Saint-Louis de Paris.

sélections nationales jeunes



FRA U19 masc.

En triomphant de l'Espagne, 28-25 (12-13), l'équipe de France U19 est devenue **CHAMPIONNE DU MONDE** à Tbilissi. Vainqueurs du Festival Olympique de la Jeunesse Européenne deux ans plus tôt (déjà dans la capitale géorgienne) et championne d'Europe en titre, le palmarès de ces Minots (génération 98-99) est tout simplement phénoménal.

Le succès de l'équipe de France U19 sur ce Mondial 2017 s'apparente à un triomphe. Hormis en finale où les Espagnols auront poussé les Minots dans leurs retranchements (13-12 pour la Roja à la mi-temps et 24-24 à la 56e), cette équipe de France U19 a survolé ce championnat du monde. Favorite, elle réalise un triplé inédit avec les titres du FOJE 2015, le sacre européen 2016 et donc cette couronne mondiale 2017. Deux ans après le premier Mondial remporté par la génération 96-97, le titre planétaire restera la propriété de la France pour 2 années supplémentaires. « Rien n'est facile mais à aucun moment je n'ai eu peur pendant cette finale qui a été plus laborieuse que les matches précédents, retient Éric Quintin. Nous avons dû déployer plusieurs savoir-faire en défense et utiliser toutes nos forces face à une bonne équipe espagnole. C'est la victoire de tout un groupe qui n'a jamais été aussi loin dans la qualité du jeu proposé. Nous bénéficions de la qualité technique de ces garçons avec leur travail dans les clubs et dans les pôles ainsi que du soutien de leurs familles. »



Les résultats :

Tour préliminaire

8 août : France - Bahreïn : 42-20

10 août : Norvège - France : 28-34

11 août : France - Égypte : 36-29

22 juillet : Qatar 18 - **35 France**

13 août : Suède - France : 21-29

14 août : France - Danemark : 35-26

16 août – 1/8^e de finale : France - Chili : 43-21

17 août – ¼ de finale : France - Portugal : 34-24

19 août – ½ finale : France - Danemark : 35-27

30 juillet – Finale : **France 28** - 25 Espagne

Bravo à nos 6 Franciliens champions du Monde : Robin DOURTE (Pvt, Paris S^t-Germain), **Yohann GIBELIN** (ArG, US Créteil, pôle IdF), **Édouard KEMPF** (AilD, Paris S^t-Germain), **Dylan NAHI** (AilG, Paris S^t-

Germain, pôle IdF), **Elohim PRANDI** (DC/ArG, US Ivry) & **Benjamin RICHERT** (AilD, US Créteil).

À noter, **Édouard KEMPF** a été désigné meilleur ailier droit de la compétition.

FRA U19 fém.

Victorieuses de la Russie 31 à 26, les Bleuettes d'Éric BARADAT & Éric CALCAGNINI sont devenues **CHAMPIONNES D'EUROPE** à Celje. Ce sacre en Slovaquie permet aux sélections jeunes féminines d'atteindre le total de trois médailles dans les compétitions jeunes (en 2007, l'équipe de France U17 avait remporté le sacre européen et, en 2012, l'équipe de France U19 avait atteint une finale mondiale). Un véritable exploit puisque cette génération 98-99 avait terminé 6^e du Mondial U18 l'an passé et 7^e de l'Euro U17 en 2015.

Une défense remarquablement organisée, la marque de fabrique indispensable de l'école féminine du handball français, du jeu sur grand espace et des enclenchements bien huilés, la partition répétée par les jeunes handballeuses française est réjouissante : c'est la maîtrise collective qui aura marqué cette quinzaine slovaque.

Pour Sylvie Pascal-Lagarrigue (chef de délégation et présidente du Comité d'Organisation de l'Euro 2018), « Les filles ont bien travaillé avec beaucoup de sérieux. Tout au long de la compétition, elles ont continué à progresser pour maîtriser de plus en plus leur jeu, avec de l'enthousiasme et de la solidarité. Les stratégies mises place, notamment défensives, ont permis de contrer les adversaires. Ce résultat est le symbole des progrès effectués par la filière féminine qui travaille dur depuis plusieurs années. »



De gauche à droite : Melvine Deba, Déborah Lassource, Éric Calcagnini (entraîneur adjoint et responsable du pôle espoirs de Chatenay-Malabry), Mabana Ma Fofana, Marie Fall & Karichma Ekoh

Les résultats :

Tour préliminaire

27 juillet : **France 26** - 21 Serbie

28 juillet : Allemagne 23 - **24 France**

30 juillet : Espagne 25 - **37 France**

Tour principal

1^{er} août : **France 25** - 27 Danemark

2 août : **France 28** - 18 Monténégro

4 août – ½ finale : **France 31** - 26 Hongrie

6 août – Finale : **France 31** - 26 Russie

Bravo à nos 5 Franciliennes championnes d'Europe : Melvine DEBA (AilD, Issy-Paris Hand), **Karichma EKOH** (ArG, Nantes LAHB, formation francilienne), **Marie FALL** (Piv, OGC Nice, formation francilienne), **Déborah LASSOURCE** (ArG, Issy-Paris Hand) & **Mabana Ma FOFANA** (Piv, Issy-Paris Hand)

FRA U21 masc.

Comme l'an passé à l'Euro, les Bleuets ont su ravalé leur déception pour remporter la petite finale qui met aux prises les équipes vaincues la veille en demi-finales. Face à l'Allemagne, vice-championne d'Europe 2016, les Bleuets ont cravaché dur pour ne pas repartir bredouilles d'une compétition où ils ne visaient pourtant pas moins que le titre. Avec cette ultime médaille de bronze venue récompenser une équipe présente dans le dernier carré sur tous les Euros et les Mondiaux depuis 2014, la génération 96-97 aura marqué son passage. Quelques-uns sont déjà apparus en équipe de France senior et peuvent lorgner légitimement sur un futur radieux. « *Travailler et vivre avec cette génération fut un grand plaisir*, confie Yohann DELATTRE qui, comme Pascal Person et Éric Quintin, voit partir ses ouailles. *La relation était basée sur l'échange et la confiance. J'espère que l'on reverra cette génération.* »

Cette génération 96-97 aura été donc été médaillée chaque année depuis 2014 avec dans l'escarcelle 2 médailles d'or (Euro U18 2014, Mondial U19 2015) et 2 de bronze (Euro U20 2016, Mondial U21 2017).

L'Espagne, championne d'Europe en titre, a remporté la finale 39-38 face au Danemark.



Les résultats :

Groupe B

18 juillet : **France 36 - 30** Égypte // 19 juillet : Suède 28 - **31**

France

21 juillet : **France 22 - 22** Slovaquie // 22 juillet : Qatar 18 - **35**

France

24 juillet : **France 30 - 22** Danemark

26 juillet – 1/8^e de finale : **France 28 - 25** Îles Féroé

27 juillet – ¼ de finale : **France 33 - 17** Macédoine

29 juillet – ½ finale : **France 34 - 37** Danemark

30 juillet – Places 3-4 : **France 23 - 22** Allemagne

Bravo à nos 5 Franciliens (ou ex) qui figuraient dans cette sélection : **Lucas FERRANDIER** (DC, US Créteil), **Adama KEITA** (AilG, Paris S^t-Germain), **Dika MEM** (ArD, FC Barcelone, formation francilienne), **Vincent MAGUY** (ArG, Cesson-Rennes Métropole HB, formation francilienne) & **Étienne MOCQUAIS** (AilG, USM Pontault-Combault).

À noter, **Dika MEM** a été désigné meilleur arrière droit de la compétition.

FRA U17 fém.

Arrivée en Slovaquie avec le repère d'une 5^e place au FOJE (Festival Olympique de la Jeunesse Européenne), l'équipe de France U17 a pris conscience de son potentiel et a su saisir les opportunités : malgré une défaite initiale sur la Roumanie au tour préliminaire, elle a dominé les Tchèques et obtenu un score de parité face aux Suédoises pour basculer au tour principal. Victorieuses des Espagnoles puis des Norvégiennes, les Bleuettes de Laurent Puigsgur se hissaient en demi-finales. Physiquement trop justes,

les Pépettes n'ont pu tenir le rythme imposé par les Allemandes puis par les Hongroises et elles terminent donc quatrièmes. *"Autant face à l'Allemagne nous avons été dominés physiquement et en puissance, autant face à la Hongrie, il y a eu des défaillances individuelles rédhibitoires à ce niveau là : Trop peu d'arrêts et des arrières droites en échec au shoot, pointe le coach. Et les Hongroises sont plus matures et sont capables de faire plus de choses que nous."*

Pourtant, cette 4^e place a de la valeur : l'entrée dans le dernier carré n'est jamais aisée et démontre bien les progrès réalisés par toute la filière féminine, dans le sillage des superbes résultats des A en 2016 et le premier titre européen décroché deux semaines plus tôt par les U19. Le Mondial U18 organisé au Monténégro en 2018 sera une occasion de progresser encore dans la hiérarchie internationale.

FOJE

24 juillet : Danemark **26 - 25** France

25 juillet : **France 22 - 32** Russie

26 juillet : **France 29 - 18** Monténégro

28 juillet – Places 5 à 8 : Pays-Bas 23 - **28** France

29 juillet – Places 5 à 6 : Norvège 19 - **23** France

Euro

Tour préliminaire :

10 août : **France 23 - 26** Roumanie

11 août : République tchèque 19 - **24** France

13 août : **France 23 - 23** Suède

Tour principal :

15 août : **France 29 - 24** Espagne

16 août : Norvège 19 - **26** France

18 août – ½ finale : **France 21 - 27** Allemagne

20 août – Places 3-4 : Hongrie **32 - 18** France



4 Franciliennes figuraient dans le groupe : **Maëlys KOUAYA** (Piv, Stella Sports S^t-Maur), **Laura LASM** (ArG, Aulnay HB), **Marie LOUIS** (AilG/DC, HBC Antony) & **Soralie MOORE** (ArG/DC, Issy-Paris Hand)

FRA U17 masc.

L'équipe de France U17 a échoué d'un rien dans son entreprise : elle termine finalement 4^e du Festival Olympique de la Jeunesse Européenne.

Les Bleuets ont bouclé cette compétition avec trois défaites d'affilée, face aux trois équipes qui sont montées sur le podium. Cette 4^e place, sur cette compétition, apparaît donc logique pour un collectif qui avait terminé 3^e du Championnat méditerranéen organisé au mois de janvier dernier en France.

« *Une médaille aurait récompensé le groupe de son investissement*, regrette Pascal Person. *Nous avons eu quatre ballons pour égaliser sur des situations de fond de jeu, sans être capables d'en*

profiter. Par rapport aux compétences que l'on présente, nous sommes à notre place, estime encore le responsable du pôle espoirs francilien. Dans notre travail de détection, il va falloir rechercher de nouvelles compétences pour enrichir cette génération et accompagner les 2-3 potentiels qui la constituent. »

Cette génération a bouclé son cycle de 2 ans et aura pour objectif de bien figurer à l'Euro 2018 avec les U18. « C'est positif de se glisser régulièrement dans le carré final car cela offre des possibilités de médailles. Je souhaite que ces garçons conservent la même envie et la même implication. »



Les résultats :

24 juillet : **France 35** - 25 Espagne

25 juillet : Islande 31 - **34 France**

26 juillet : **France 22** - 25 Slovénie

28 juillet – ½ finale : Allemagne **24** - 14 **France**

29 juillet – Places 3 et 4 : **France 26** - 28 **Croatie**

5 Franciliens figuraient dans le groupe : **Robin BEAUGARS** (AilD, US Ivry), **David BERNARD** (GB, US Ivry), **Baptiste DAMATRIN** (AilG, US Créteil), **Lucas JAMETAL** (ArG, Tremblay-en-France HB), **Sadou NTANZI** (DC, Savigny HB 91) & **Kenny VERMONT** (AilG, S^t-Gratien-Sannois HBC)

arbitrage

Vous trouverez ci-dessous les dates et les lieux des différents stages pour le début de saison des juges-arbitres T1 et T2.

Pour les T1, choix entre deux regroupements :

mercredi 6 septembre 2017 à 19:30
Parc municipal des sports Jean-Moulin
33 avenue de l'Armée-Leclerc
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE

samedi 9 septembre 2017 à 9:30
Complexe sportif Léo-Lagrange
1-3 rue Auguste-Delaune
94380 BONNEUIL-SUR-MARNE

Pour les T2 et le groupe espoirs, choix entre deux regroupements :

samedi 9 septembre 2017 à 14:00
Complexe sportif Léo-Lagrange
1-3 rue Auguste-Delaune
94380 BONNEUIL-SUR-MARNE

dimanche 10 septembre 2017 à 09:30
Parc municipal des sports Jean-Moulin
33 avenue de l'Armée-Leclerc
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE

Ces stages seront composés de deux parties :

- Une partie physique :

- Pour les T1 : test de Cooper 2400 m en 12 mn, ou 2000 m en 12 mn pour les juge-arbitres féminins et les plus de 50 ans.
- Pour les T2 : atelier de condition physique mis en place par la CCA

- Une partie écrite :

Pour les deux groupes se sera un test écrit de 30 questions sous forme de QCM. Vous trouverez ci-après le lien pour obtenir l'outil mis en place par la CCA pour créer ces questionnaires

La note minimale pour ce test sera de 12/20 pour les deux groupes.

Le stage sera conclu par les consignes de la nouvelle CTA.

Lien d'accès à l'outil de création de questionnaires d'arbitrage

http://www.ff-handball.org/arbitrage/detail-des-actualites/article/test-de-connaissances-ihf-ffhb-maj-2017.html?tx_ttnews%5BbackPid%5D=4307&cHash=bd0e93e2f4ea338e6663ecc0f4e13741

Téléchargez le support. Il s'agit d'un programme Excel, activez les macros selon message. Si un message de sécurité « Activez le contenu » s'affiche, activez !

Vous accédez alors à la page d'accueil, et suivez les indications.

Après avoir cliqué sur le bouton rouge « générer », une fenêtre s'ouvre :

- * Remplissez le nom de votre test
- * Choisissez les paramètres ; Niveau de difficulté et thèmes
- * Choisissez le nombre de questions
- * = Générez le test

Il nous reste à vous souhaiter, un bon usage permettant une réussite assurée pour les tests lors des stages de rentrée.

VISUEL	ARTICLE	TAILLE	Quantités	PRIX VENDE	PRIX VENDE
	VORTEX TRAINING 40%	00		23 €	13,80 €
	VORTEX TRAINING + 40%	0		25 €	15 €
	VORTEX TRAINING + -40%	1		25 €	15 €
	VORTEX TRAINING + -40%	2		25 €	15 €
	VORTEX TRAINING + -40%	3		25 €	15 €
	HX 3200 -30%	0		40 €	28 €
	HX 3200 -30%	1		40 €	28 €
	HX 3200 -30%	2		40 €	28 €

VISUEL	ARTICLE	TAILLE	Quantités	PRIX VENTE	PRIX VENTE
	HX 3200 -30%	3		40 €	28 €
	HX 5001 -30%	3		80 €	56 €
	HX 5001 -30%	2		80 €	56 €
	RESINE 40%	100 ML		18 €	10,80 €
	SAC A DOS AUTHENTIC -40%			40,00 €	24 €

TOTAL COMMANDE :

RÈGLEMENT PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE : LIGUE ÎLE-DE-FRANCE

Vos coordonnées personnelles pour livraison :

CLUB :

NOM du responsable pour livraison :

Numéro portable :

Adresse mail du responsable :